

Tarifs 2024 entretien et dépannage



AVEC CONTRAT D'ENTRETIEN

CHAUDIÈRE <50kW (mazout ou gaz)	222,30€ TTC
CHAUDIÈRE >50kW (mazout ou gaz)	245,70€ TTC
CHAUDIÈRE À PELLETS	339,30€ TTC
POMPE À CHALEUR	234,00€ TTC
STATION SOLAIRE	175,50€ TTC
ADOUCCISSEUR	175,50€ TTC
VMC	175,50€ TTC
CLIMATISATION	292,50€ TTC
CLIMATISATION (par unité intérieure)	58,50€ TTC
CHAUFFAGE URBAIN	117,00€ TTC
VENTILATEUR	87,75€ TTC
BOILER	RÉGIE
POMPES DE RELEVAGE	RÉGIE
PACK CHAUDIÈRE + VMC	117,00€ TTC
BOILER SOLAIRE	117,00€ TTC

Hors déplacement et pièces.



SANS CONTRAT D'ENTRETIEN

CHAUDIÈRE <50kW (mazout ou gaz)	245,70€ TTC
CHAUDIÈRE >50kW (mazout ou gaz)	269,10€ TTC
CHAUDIÈRE À PELLETS	362,70€ TTC
POMPE À CHALEUR	257,40€ TTC
STATION SOLAIRE	198,90€ TTC
ADOUCCISSEUR	198,90€ TTC
VMC	198,90€ TTC
CLIMATISATION	315,90€ TTC
CLIMATISATION (par unité intérieure)	81,90€ TTC
CHAUFFAGE URBAIN	140,40€ TTC
VENTILATEUR	111,15€ TTC
BOILER	RÉGIE
POMPES DE RELEVAGE	RÉGIE

Hors déplacement et pièces.

Avec un contrat d'entretien, bénéficiez de 10% de remise sur la main d'oeuvre en cas de dépannage

DÉPANNAGE AVEC CONTRAT

HEURE NORMALE	74,30€ TTC
HEURE SOIRÉE (de 17h00 à 22h00)	104,00€ TTC
HEURE WEEK-END (samedi et dimanche)	126,30€ TTC
HEURE JOUR FÉRIÉ	145,10€ TTC

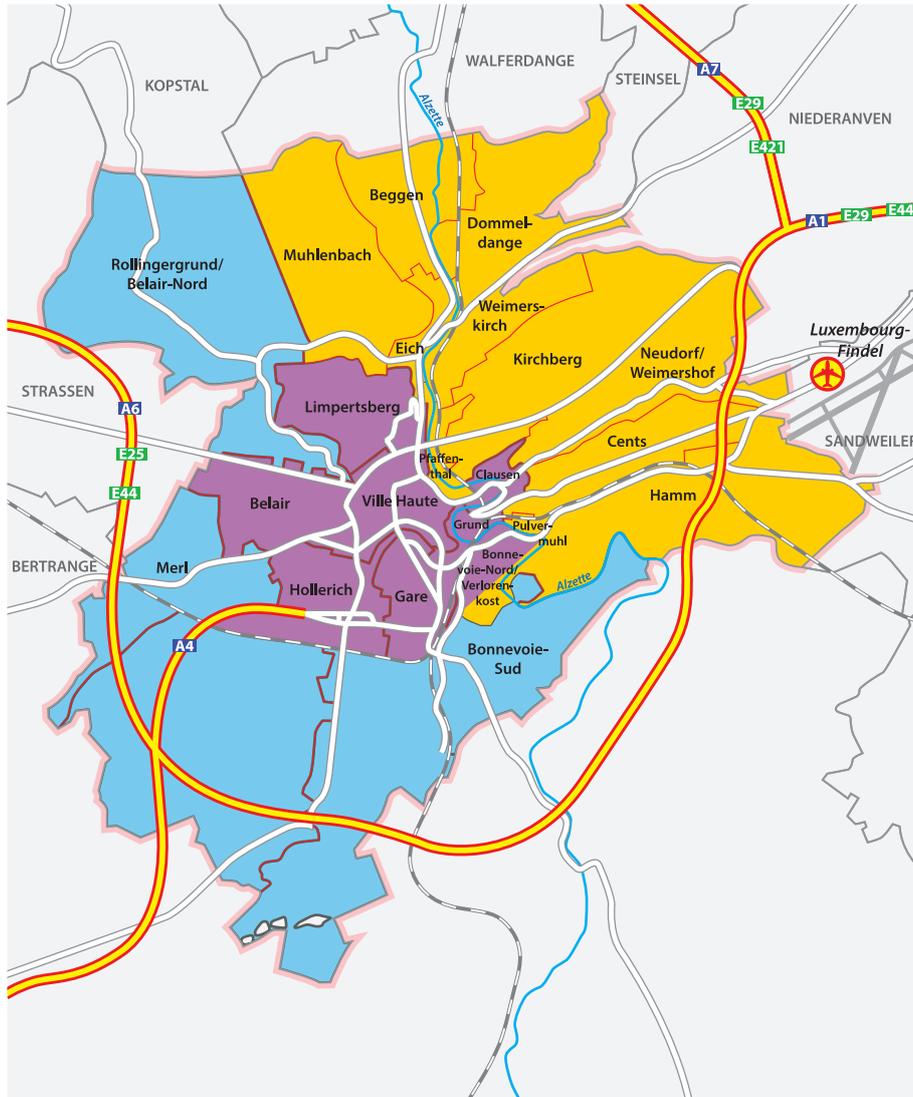
Hors déplacement et pièces.

DÉPANNAGE SANS CONTRAT

HEURE NORMALE	81,40€ TTC
HEURE SOIRÉE (de 17h00 à 22h00)	114,40€ TTC
HEURE WEEK-END (samedi et dimanche)	138,94€ TTC
HEURE JOUR FÉRIÉ	159,59€ TTC

Hors déplacement et pièces.

Tarifs 2024 zones de déplacement LUXEMBOURG VILLE



 ZONE 4.1 - 57.-€

 ZONE 4.2 - 70.-€

 ZONE 4.3 - 80.-€

Extension de garantie

PRODUITS	DURÉE	PRIX
CHAUDIÈRE <50kW (mazout ou gaz)	5 ANS	500,00€ HTVA
CHAUDIÈRE >50kW (mazout ou gaz)	5 ANS	1.000,00€ HTVA
POMPE À CHALEUR (NIBE)	7 ANS	600,00€ HTVA
POMPE À CHALEUR (Buderus & Weishaupt)	5 ANS	500,00€ HTVA
ADOUCCISSEUR	5 ANS	300,00€ HTVA
VMC	5 ANS	300,00€ HTVA
CLIMATISATION (1 UE + 2 UI)	5 ANS	300,00€ HTVA
CLIMATISATION (par unité intérieure)	5 ANS	50,00€ HTVA

EXTENSIONS DE GARANTIE

MARQUES CONFORT garantit la sérénité de l'utilisateur en proposant une offre complète d'extensions de garantie pièces, main d'oeuvre et déplacement pour certains des produits que nous installons et dont nous réalisons la mise en service.

CONTRAT D'ENTRETIEN

Marques Confort assure la qualité et les garanties sur le matériel des marques partenaires qu'elle installe et qu'elle met en service.

Néanmoins une installation a besoin d'être régulièrement entretenue pour garder toute sa performance au cours de sa durée de vie. De plus, des obligations légales de contrôle annuel existent pour certaines installations, notamment celles incluant des fluides réfrigérants.

La garantie ne remplace pas le contrat d'entretien. Cette garantie, liée aux extensions de garantie ci-dessus, ne pourra être acquise que si l'installation est en parfait état de fonctionnement.

Marques Confort S.A. proposent des contrats d'entretien pour l'ensemble des produits listés ci-dessus.

